En Chine, la loi punit les parents d’enfants mal éduqués

07/01/2022 à 17h36



En Chine, il vaut mieux bien s’occuper de sa progéniture ! Le pays fait la chasse aux “mauvais parents”, qui sont désormais sanctionnés par la loi en cas de comportement inapproprié de leurs enfants.

Depuis le premier janvier 2022, c’est le Parti communiste chinois qui montre la voie en matière d’éducation familiale. Et quand les parents n’élèvent pas correctement leurs enfants, ce sont eux qu’il remet dans le droit chemin. La panoplie des sanctions prévue par la loi est assez dissuasive : les parents dont les enfants font des (grosses) bêtises doivent suivre des stages de “rééducation”. Ils risquent au minimum une amende de 135 euros, au maximum cinq jours de prison.

www.francetvinfo.fr